

Réponse à une consultation 06.10.2015

Audition concernant l'ordonnance sur l'infrastructure des marchés financiers (OIMF)

economiesuisse salue l'orientation de l'ordonnance proposée. L'application adéquate et pragmatique de normes internationales doit permettre d'offrir aux acteurs du marché des conditions de départ égales, dans l'objectif de garantir l'accès aux marchés étrangers et de renforcer la compétitivité de la place financière helvétique sur la scène internationale.